

PROPOSITIONS DU GROUPE ENVOL

Droit de vote et citoyenneté

- Simplifier les programmes des candidats (Facile A Lire et à Comprendre, photos etc.) et garantir l'accessibilité des campagnes électorales, afin que les personnes majeures protégées bénéficient d'une information adaptée en mettant en œuvre des méthodes ludiques ;
- Afin de permettre aux personnes de se faire leur propre opinion, favoriser l'accès à des informations fiables avec le recours éventuel à une personne de confiance ;
- Renforcer le rôle des professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux dans cet accompagnement à la citoyenneté : aide pour inscriptions sur les listes électorales, organisation de jeux de rôle et groupes de parole, traduction des documents en FALC, socialisation à la question électorale, etc.. ;
- Soutenir les professionnels pour effectuer cette mission d'accompagnement ;
- Organiser des portes ouvertes dans les mairies ;
- Inviter les maires dans les Conseils de Vie Sociale (CVS) des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- Ouvrir davantage les listes aux personnes en situation de handicap permettant une meilleure représentativité de leurs intérêts ;
- Communiquer sur la possibilité pour toute personne de se faire assister par un électeur de son choix pour les gestes liés au vote (à l'exception des professionnels impliqués dans leur accompagnement) ;
- Renforcer l'accessibilité des bureaux de vote et améliorer leur signalétique (prévoir des codes couleur pour les bureaux de vote pour mieux se repérer) ;
- Améliorer l'accessibilité des transports en commun ;
- Sensibiliser les personnels municipaux à l'accès au droit de vote des personnes en situation de handicap et mettre à disposition des aidants par la mairie ;
- Informer les personnes majeures protégées de la législation en matière de droit de vote (impossibilité d'interdiction du droit de vote pour les personnes sous tutelle suite à la loi du 23/03/2019).